

RÉSUMÉ DE DÉCISION D'INTÉGRITÉ

Entreprise	Solutions Nursing PHA inc.
Secteur(s) d'activité	Services de formation et de placement de personnel en soins infirmiers pour les régions nordiques et éloignées
Date de la décision	1 ^{er} octobre 2025
Nature de la décision	Révocation de l'autorisation de contracter ou de sous-contracter avec un organisme public ou municipal et inscription au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA)

L'Autorité des marchés publics (AMP) a mené un examen d'intégrité auprès de l'entreprise Solutions Nursing PHA inc. Au terme de cet examen, l'AMP conclut que l'entreprise ne satisfait pas aux exigences d'intégrité auxquelles le public est en droit de s'attendre.

MOTIFS RETENUS :

- Solutions Nursing PHA inc. a fait défaut de s'assurer que ses soumissions déposées en réponse à des appels d'offres, dont l'appel d'offres n° 2023-8017-50, ont été élaborées de façon indépendante et autonome et que les renseignements qu'elles contenaient demeuraient confidentiels, notamment en favorisant le partage d'informations stratégiques lors de processus d'appels d'offres. Ces pratiques contreviennent à la saine concurrence dans le cadre des contrats publics.
- La directrice générale de Solutions Nursing PHA inc., Joanie Dubé, l'administrateur et répondant de Solutions Nursing PHA inc. auprès de l'AMP, Guy Daoust, également président-directeur général par intérim de Premier Soins d'Amérique (groupe auquel appartient Solutions Nursing PHA inc.), et l'actionnaire de Premier Soins d'Amérique, Martin Legault, ont fait des déclarations fausses ou trompeuses à l'AMP dans le cadre de l'examen d'intégrité de l'entreprise.

EN CONCLUSION, L'AMP :

- **CONCLUT** que Solutions Nursing PHA inc. ne satisfait pas aux exigences d'intégrité requises en vertu de la *Loi sur les contrats des organismes publics*.
- **RÉVOQUE** l'autorisation délivrée à Solutions Nursing PHA inc. le 9 décembre 2021.
- **INSCRIT** Solutions Nursing PHA inc. au RENA pour une durée de cinq ans, soit du 1^{er} octobre 2025 au 30 septembre 2030.
- **INFORME** Solutions Nursing PHA inc. que, considérant cette inscription, elle sera inadmissible aux contrats publics pour une durée identique. L'entreprise ne peut donc présenter une soumission ou conclure tout contrat ou sous-contrat public, et ce, sans égard aux seuils déterminés par le gouvernement.